

Réhabilitation complète des halles centrales Les travaux s'achèvent

Le chantier de réhabilitation complète des halles centrales, mené par la Ville de Limoges, s'apprête à se terminer. Débutés en mai 2018, les travaux doivent s'achever début septembre. 15 mois auront suffi pour entièrement rénover et moderniser ce bâtiment construit en 1885 et classé monument historique depuis 1976.

Mercredi 5 juin, le maire de Limoges Émile Roger Lombertie et Christian Uhlen, adjoint au maire en charge du commerce et de l'artisanat, se sont rendus sur site pour faire un point sur ce chantier complexe et ambitieux.

LES OBJECTIFS

- > **Requalification et dynamisation du centre-ville** : les halles centrales accueilleront 32 commerçants et 2 restaurateurs (8 étals disponibles à ce jour).
- > **Valorisation du cœur de ville** avec la rénovation d'un bâtiment historique inscrit à l'inventaire des monuments historiques.
- > **Promotion et attractivité de Limoges** avec la rénovation d'un lieu attractif et unique

LE PROJET

- > **Préserver le patrimoine** et valoriser le bâtiment et son caractère historique
- > **Ouverture sur l'extérieur** : entrées plus marquées (emmarchements, ouvertures restaurants), éclairage naturel renforcé (remplacement des vitres)
- > **Adapter l'aménagement intérieur aux nouveaux usages** : circulation sinusoïdale, étals pré-aménagés

LE BUDGET

Plus de 6 millions d'euros dont 800 000 euros pour la structure temporaire de 800 m² (qui accueille 27 commerçants)

> Rappel du projet de rénovation

La rénovation des halles centrales s'inscrit dans la dynamique du projet de ville, qui vise à promouvoir les actions conduites pour le développement de Limoges dont la requalification et la valorisation de son cœur de ville. L'ambition est de réaliser des halles modernes, ouvertes sur l'extérieur, tout en conservant et en valorisant ses éléments patrimoniaux et historiques. L'aménagement intérieur, sur lequel la Ville de Limoges a travaillé avec les commerçants, proposera un nouveau schéma d'implantation des étals mieux adapté aux nouvelles attentes des consommateurs.

> Un chantier complexe mené au pas de charge

Situé en plein cœur de ville, le chantier des halles centrales est très contraint : accès difficiles, absence de zone de stockage, limitation des désagréments pour les riverains et les commerçants, bâtiment confiné pendant la phase de déplombage...

Par ailleurs, ces travaux constituent un véritable challenge car toutes les opérations doivent être conduites en même temps et chacune d'elle interagit sur la suivante. Plusieurs corps de métier travaillent simultanément afin de respecter le planning des travaux : peintres, couvreurs, serruriers, vitriers, etc.

Ces travaux se font en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France et la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (l'édifice étant inscrit au titre des monuments historiques).

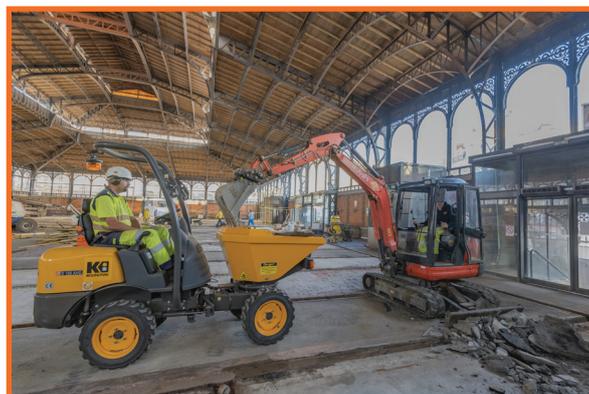
Ce chantier inédit a accueilli de nombreuses visites : celles de techniciens et/ou d'élus d'autres villes intéressés par ces travaux de réhabilitation complète, mais aussi des visites ouvertes au grand public organisées par Ville d'art et d'histoire.

Le calendrier des travaux

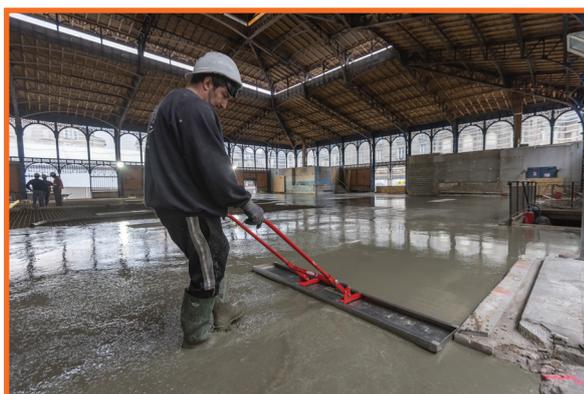
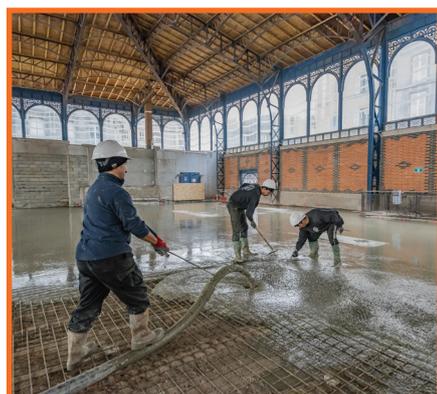
- **De mai à octobre 2018** : après le déménagement des commerçants sous la structure temporaire, phase déplombage, curage, désamiantage du bâtiment.
- **D'octobre à janvier 2019** : démolition de la dalle béton intérieure, passage des réseaux et coulage de la nouvelle dalle (sur première partie, sous-sol).
- **Janvier-février 2019** : choix des couleurs déterminé, dépose des baies vitrées, peinture de la charpente métallique intérieure, coulage dalle béton (sur seconde partie, terre-plein).
- **Fin mars 2019** : début de la pose des nouvelles baies vitrées.
- **Avril 2019** : début de la pose de la structure des étals (socles béton et structure métallique), fin des travaux intérieurs de peinture en hauteur (métal et bois).
- **Mai 2019** : début des travaux extérieurs (peinture, frise), carrelage des étals.
- **Juin 2019** : carrelage des sols, livraison d'une partie des étals.
- **Été 2019** : finitions et équipements des halles.



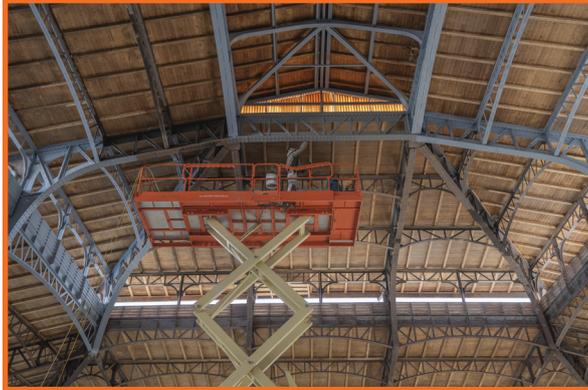
Phase de déplombage © Ville de Limoges - Thierry Laporte



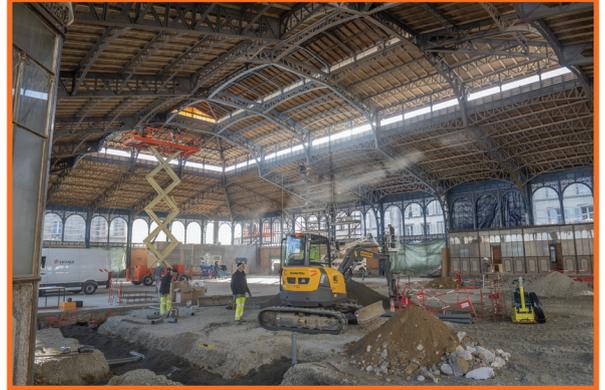
Démolition de la dalle béton intérieure © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



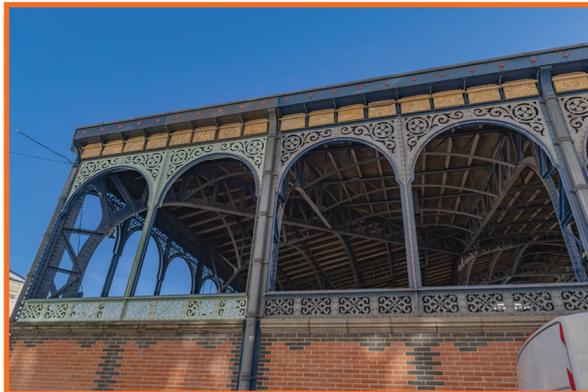
Coulage de la nouvelle dalle © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



Mise en peinture de la charpente métallique intérieure
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde



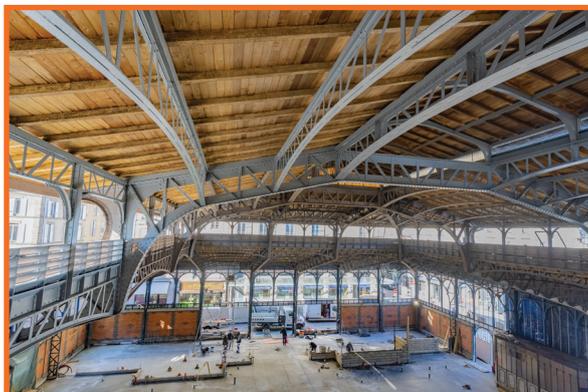
Passage des réseaux © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



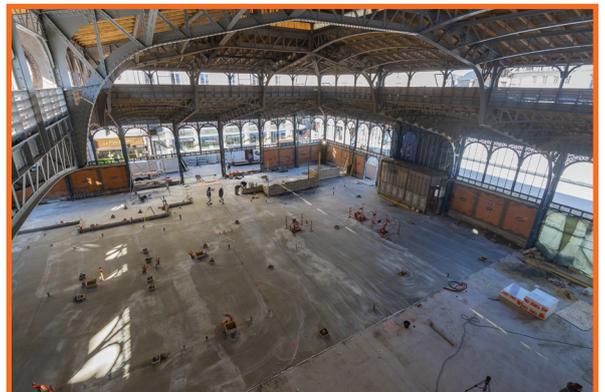
Mise en peinture de la façade © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



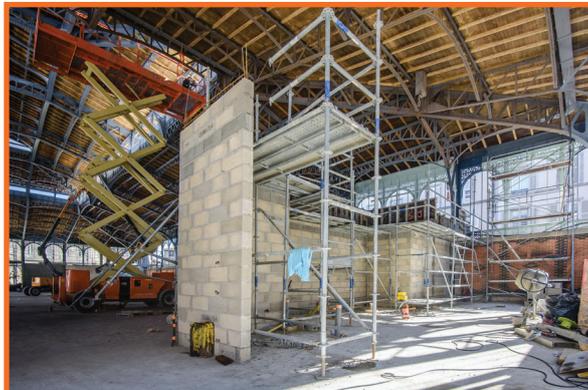
Mise en peinture de la façade © Ville de Limoges - Thierry Laporte



Construction des murs intérieurs © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



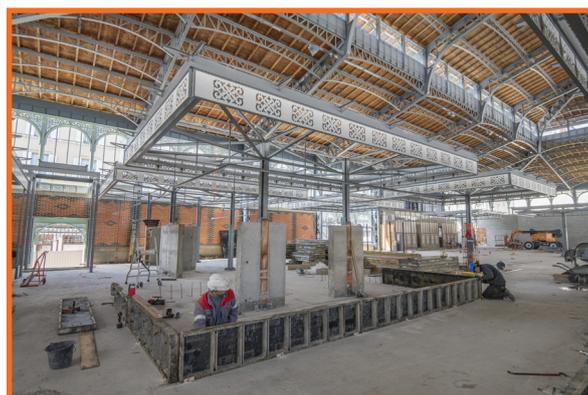
Construction des murs intérieurs © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



Construction des murs intérieurs © Ville de Limoges - Thierry Laporte



Mise en peinture de la charpente métallique intérieure
© Ville de Limoges - Thierry Laporte



Construction des étals © Ville de Limoges - Laurent Lagarde



Restauration de la frise en porcelaine composée de 328 plaques par Natacha Frenkel © Ville de Limoges - Antoine Meyer

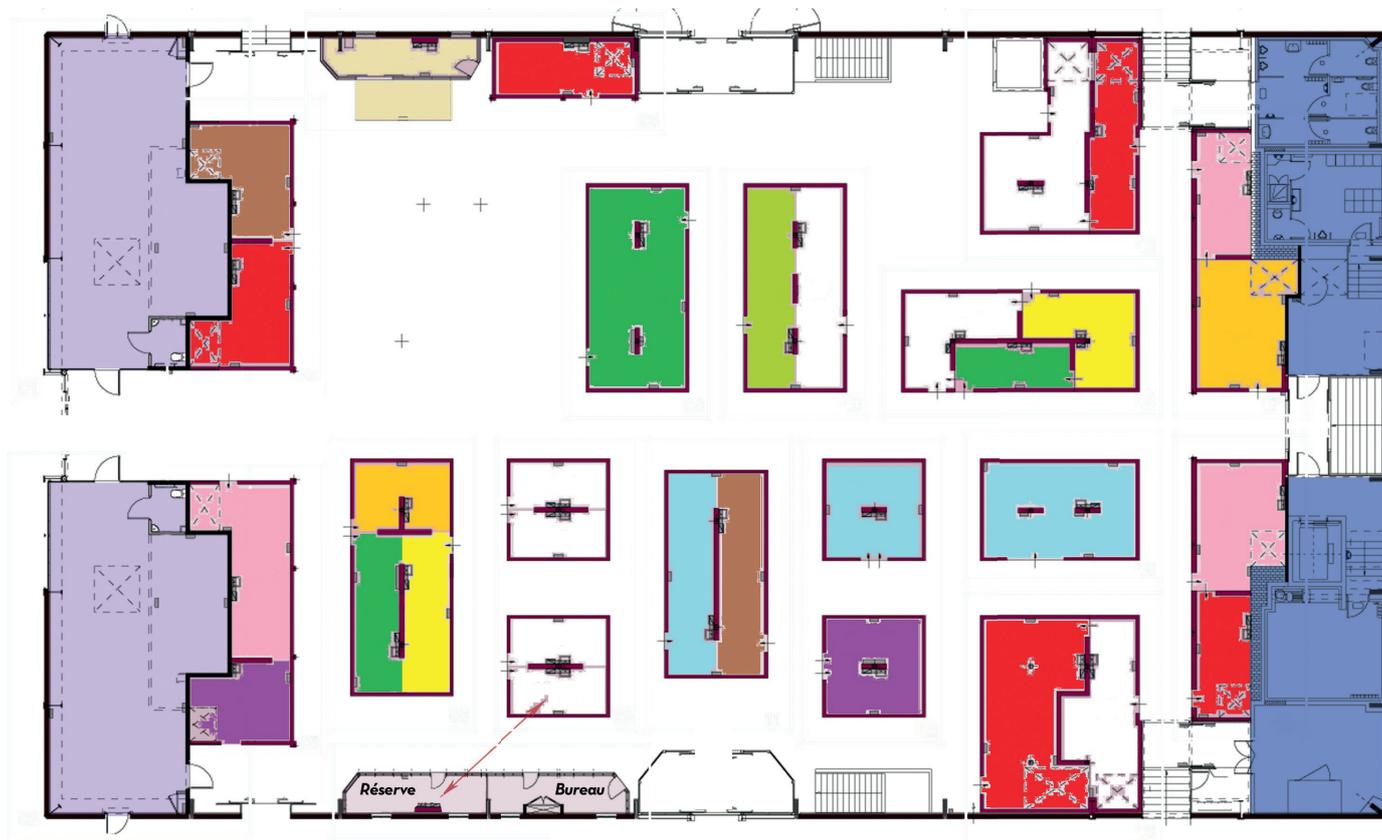
> Préparation du retour des commerçants

Parallèlement aux travaux de rénovation, la direction du Commerce de la Ville a travaillé en concertation avec les commerçants des halles sur le projet d'offre commerciale ainsi que sur un nouveau règlement. Une charte architecturale, destinée à garantir une certaine harmonie des couleurs et des matériaux, leur a été transmise pour les guider dans l'aménagement de leurs étals. Un descriptif précis des équipements mis à leur disposition par la Ville leur a été également remis. Prochainement, les commerçants vont pouvoir prendre les mesures de leur étal sur place.

> Sous les nouvelles halles, 32 étals et 2 restaurants

Les nouvelles halles abriteront 32 étals, 2 restaurants ainsi qu'une nouveauté : un espace de convivialité de 76 m² composé d'un comptoir de vente, d'un espace dégustation/animation

et d'un showroom de 20 m² (permettant d'exposer des œuvres en céramique). La Ville de Limoges lance un appel à candidature pour ce comptoir de vente du 7 au 28 juin 2019. Pour candidater, rendez-vous sur limoges.fr, rubrique « Citoyenne / annonces légales / les offres commerciales ».



L'emplacement des commerçants sous les halles

 Boucher	 Primeur	 Boulanger
 Volailler	 Traiteur Limousin	 Fromager
 Epices et Olives	 Tripièr	 Restaurant
 Cuisine du monde	 Poissonnier	 Étal en cours d'attribution